

La Ville de Paris déplore le décès d'un nourrisson suite à un malaise dans une crèche

Un événement grave est survenu mardi 10 mars, en fin de matinée, à la crèche collective municipale située 48 rue Lapeyroue (5e) : un enfant a été victime d'un malaise, dont les circonstances doivent être expliquées, nécessitant l'intervention des pompiers et du SAMU.

L'enfant a été rapidement pris en charge par les secours, puis conduit à l'hôpital Necker pour soins et examens. Son pronostic vital était engagé. Les soins apportés et le professionnalisme de l'équipe médicale n'ont malheureusement pas suffi à améliorer son état de santé. Les médecins ont constaté son décès, jeudi 12 mars.

Au nom des Parisiens et en leur nom personnel, Anne Hidalgo et son équipe ont exprimé aux parents et à leurs proches, leurs plus sincères condoléances. Conformément au souhait de la famille, ce drame effroyable qui les frappe n'avait jusqu'à présent pas été rendu public.

Une enquête de police a été ouverte, confiée à la Brigade de protection des mineurs, pour déterminer les circonstances de cet événement. La municipalité a immédiatement suspendu à titre conservatoire l'agent en charge de l'enfant, le temps que les faits soient précisément établis, et saisi l'Inspection générale pour qu'elle conduise une enquête administrative.

La cellule d'urgence psychologique de la Direction des ressources humaines de la Ville de Paris ainsi que les équipes de la Direction des familles et de la petite enfance accompagnent depuis le personnel de la crèche, qui a continué d'assurer sa mission.

Des réunions d'information, en présence de Nawel Oumer, conseillère déléguée à la petite enfance, et de Florence Berthout, Maire du 5e, se sont tenues avec les parents dont les enfants ont une place dans cette crèche.

Contact presse : Matthieu Lamarre / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr